

Politiser le travail domestique

Processus
révolutionnaire
et spatialisation
du soulèvement
soudanais

Informality,
Regulation
and Predation:
Governing
Déby's Chad



Politiser le travail domestique

Dossier Ce dossier fait écho à un double constat : l'absence des travailleurs et travailleuses domestiques dans la littérature sur le travail en Afrique et la réapparition dans l'actualité médiatique et scientifique des enjeux autour du travail domestique. À partir de données et de terrains inédits en Afrique de l'Ouest, à Madagascar, en Afrique du Sud, à l'île Maurice et au Burundi, les contributions de ce volume proposent un regard neuf sur les domesticités. Elles dépassent en particulier la seule question du travail des femmes et des enfants, qui concentre souvent les attentions sur le continent africain. Elles s'intéressent en outre aux dynamiques internes qui, restées dans l'ombre des migrations du Sud vers le Nord, ne sont pas pour autant déconnectées des transformations de notre époque globalisée. Inscrivant les changements de conditions et de statut des domestiques dans un temps relativement long, ce dossier questionne leur articulation avec l'esclavage. C'est aussi en décrivant les formes possibles de mobilisation des travailleurs et travailleuses domestiques qu'il nous invite à penser davantage le balai comme objet politique.

Recherches **Quand le consensus se fissure.
Processus révolutionnaire et spatialisation
du soulèvement soudanais**

Clément Deshayes et Elena Vezzadini

**Informality, Regulation and Predation:
Governing Déby's Chad**

Alessio Iocchi

Lectures *La revue des livres*

Coordonné par
Mélanie Jacquemin
et Violaine Tisseau
avec les contributions
de Colette Le Petitcorps,
Christine Deslaurier,
Marco Gardini,
Alizée Delpierre,
Marc Pilon,
Valérie Delaunay,
Richard Marcoux,
Aminata Coulibaly,
Binta Dieme
et Karen Tranberg Hansen.

Rédaction

Les Afriques dans le monde – Sciences Po Bordeaux

Domaine universitaire

11, allée Ausone - 33607 Pessac cedex

Tél. : 05 56 84 42 70 Fax : 05 56 84 43 24

e-mail : politique-africaine@sciencespobordeaux.fr

site Internet : <http://polaf.hypotheses.org/>

La Revue des livres continue d'être éditée au secrétariat parisien de la revue. Les livres pour compte rendu doivent être envoyés à l'adresse suivante: Julien Brachet, *Politique africaine*, UMR DevSoc, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne - IRD, 45 bis avenue de la Belle Gabrielle, 94736 Nogent-sur-Marne.

Directrice de la publication : Sandrine Perrot

Rédacteurs en chef : Julien Brachet et Vincent Bonnecase

Comité de lecture : Alessandro Jedlowski, Alexis Roy, Boris Samuel, Chloé Buire, Étienne Smith, Fanny Chabrol, Florence Brisset-Foucault, Fred Eboko, Irene Bono, Joel Glasman, Julien Brachet, Mahaman Tidjani Alou, Marie Brossier, Moritz Hunsmann, Nadine Machikou, Nina Sylvanus, Samuel Sanchez, Sandra Fancello, Séverine Awenengo Dalberto, Thomas Fouquet, Vincent Bonnecase

Responsables de la rubrique « Lectures » : Alessandro Jedlowski (Revue des livres), Boris Samuel et Thomas Fouquet (Autour d'un livre et Chroniques bibliographiques)

Secrétaire de rédaction : Yann Lézénès

La revue **Politique africaine** est publiée par l'Association des chercheurs de *Politique africaine* (présidente Sandrine Perrot, trésorier Alexis Roy, secrétaire générale Séverine Awenengo-Dalberto). Avec le soutien du Fonds d'analyse des sociétés politiques (Fasopo), du Centre de recherches internationales (CERI, Sciences Po), de l'UMR Les Afriques dans le monde (LAM, Sciences Po Bordeaux), de l'Institut des mondes africains (Imaf).

Avec le concours du Centre national du livre.

Politique africaine est une revue à comité de lecture. Les opinions émises n'engagent que leurs auteurs. La revue n'est pas responsable des manuscrits qui lui sont confiés et se réserve le droit de modifier les articles pour des raisons éditoriales.

Édition, ventes et abonnements

Karthala, 22-24, boulevard Arago, 75013 Paris

Tél. : 01 43 31 15 59 Fax : 01 45 35 27 05

e-mail : karthala@orange.fr • **site Internet** : www.karthala.com

Bulletin d'abonnement et bon de commande en fin d'ouvrage

© Éditions Karthala, 2018 (première édition papier, 2019)

ISBN : 978-2-8111-2709-1

Conception graphique : Bärbel Müllbacher

Photo de couverture : scène domestique ordinaire, Dakar, décembre 2019.

© Gwennaëlle Gaudy et Basil Benzid.

Politique africaine

Politiser le travail domestique

Éditions KARTHALA
22-24, boulevard Arago
75013 Paris

LE DOSSIER

Politiser le travail domestique

COORDONNÉ PAR MÉLANIE JACQUEMIN ET VIOLAINE TISSEAU

INTRODUCTION AU THÈME

LE BALAI COMME OBJET POLITIQUE.
REGARDS SUR LES DOMESTICITÉS
EN AFRIQUE

« Par quel mystère le plus proche, le plus quotidien, devient-il ce que nous connaissons le moins ? La réponse indique l'ampleur de la question : car il est au fondement de la vie. L'erreur consiste à se laisser aller au confort des classements simplistes, à penser que le balai, parce qu'il est un objet dérisoire, ne saurait nous entraîner vers les questions essentielles. Il faut se méfier du balai. Il nous possède autant que nous le possédons. Il cache des secrets, des trésors d'intelligence¹. »

Aborder le domestique comme notion à la fois scientifique et politique peut paraître commun dans les sciences sociales contemporaines, notamment depuis les luttes féministes de la « deuxième vague² ». Ces dernières ont largement œuvré pour la reconnaissance des activités domestiques comme « travail ». Pour autant, ethnographier, définir, comparer, mesurer le travail (principalement féminin) accompli dans les ménages pour en montrer la valeur productive³ – sans en éluder ses dimensions symboliques –, critiquer

1. J.-C. Kaufmann, *Le cœur à l'ouvrage. Théorie de l'action ménagère*, Paris, Nathan, 1997, p. 9.

2. F. Thébaud, « Le privé est politique. Féminismes des années 1970 », in M. Pigenet et D. Tartakowsky (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France. De 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, p. 509-520.

3. Sur de premières entreprises de mesure en France, voir par exemple A. Chadeau et A. Fouquet, « Peut-on mesurer le travail domestique ? », *Économie et statistique*, n° 136, 1981, p. 29-42 ; D. Chabaud-Rychter, D. Fougeyrollas-Schwebel et F. Sonthonnax, *Espace et temps du travail domestique*, Paris, Librairie des Méridiens, 1985. Concernant le Sud rural, voir L. Goldschmidt-Clermont, *Economic Evaluations of Unpaid Household Work: Africa, Asia, Latin America and Oceania*, Genève, International Labour Office (coll. « Women, Work and Development n° 14 »), 1987.

Politiser le travail domestique

sa non-comptabilisation dans les systèmes économiques officiels pour en dénoncer les effets socio-politiques reste un objectif ambitieux et un enjeu central dans ce champ. Des études empiriques et des analyses théoriques renouvelées et conduites en différents espaces et temps se sont accumulées depuis les années 1970 et attestent de la centralité du travail domestique. Ces travaux permettent de saisir les enjeux des rapports sociaux dans lesquels se déploient les arènes du travail domestique. Pour autant, les sciences économiques néoclassiques n'ont pas radicalement révisé les conventions qui définissent le travail en référence à sa partie jugée « utile », autrement dit monnayable⁴ :

« En économie prime la tendance à considérer l'aspect monétaire non seulement comme la chose de base à mesurer, mais s'il n'y a pas d'argent à la base, s'il n'y a pas de prix, cela ne se mesure pas. C'est ainsi que le travail des femmes à la maison, et une bonne partie des soins aux enfants ne figurent pas dans les comptes nationaux. C'est du travail extrêmement productif, source de bien-être humain et de croissance sur le plan économique, qui n'est pas pris en compte⁵. »

Ce dossier entre en résonance avec un corpus déjà riche, revendiquant de faire du travail domestique un objet d'histoire et de sociologie, en assumant l'idée qu'aucune forme de division du travail n'est inscrite *naturellement* comme invariant. À partir de données inédites et de terrains nouveaux, il met aussi en lumière, au-delà des apparences, l'objet « domestique » comme étant fondamentalement et légitimement politique⁶. Il se situe en outre au croisement de deux dynamiques – un renouvellement des recherches sur les domesticités en général et un regard neuf porté sur l'histoire du travail en Afrique – afin d'interroger ensemble des invariants du service domestique et des spécificités des contextes africains. Proposant de saisir le sens politique du travail domestique dans ses possibles manifestations, ce volume fait écho, prolonge et enrichit un dossier précédent de *Politique africaine* sur « Travail et politique⁷ ».

4. L. Bazin, « Le travail : un phénomène politique complexe et ses mutations conjoncturelles », *Politique africaine*, n° 133, 2014, p. 10.

5. J. K. Galbraith, interviewé par M. Waring, in *Who is counting? Sexe, mensonges et mondialisation*, documentaire réalisé par Terre Nash, 1996. Économiste de renommée internationale, J. K. Galbraith fut écarté plusieurs fois du Prix Nobel d'économie.

6. C. Ibos, « Travail domestique/domesticité », in J. Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, 2016, p. 649-658.

7. L. Bazin (dir.), « Travail et politique », *Politique africaine*, n° 133, 2014.

UNE PROBLÉMATIQUE REVISITÉE

Toujours d'actualité, les réflexions féministes sur la valeur productive du travail reproductif gratuit accompli dans la sphère domestique, conjuguées aux apports heuristiques et épistémologiques des théories du *care* (gratuit ou payé)⁸ ont participé à un profond renouvellement des recherches sur les domesticités. Car si la reconnaissance économique et sociale du travail domestique dit gratuit ne va toujours pas complètement de soi, les domestiques constituent, et de longue date, la figure majeure du travail domestique objectivé – alors désigné comme emploi-s ou service-s domestique-s, ou par le vocable générique de domesticité-s⁹. Au motif simple que les tâches sont exécutées pour le compte d'autrui – et donc en principe rétribuées –, la notion de travail (valeur et rapport social) semble alors évidente, et des travailleur-e-s apparaissent. Il existe cependant des formes plurielles de service domestique, qui en Afrique n'est guère l'apanage des classes aisées. Informel et formel, salarié ou à la tâche, payé en argent et/ou en nature, à temps plein ou partiel, à résidence ou non, polyvalent ou spécialisé, voire qualifié, le service domestique forme un entrelacs complexe de situations, un faisceau important de statuts et de rapports sociaux. Face à la diversité des conditions et des modalités qui s'y observe, y compris dans le même ménage, l'évidence du travail reste inégalement répartie au sein même des domesticités. En tous les cas, il ne suffit pas à assurer une reconnaissance claire du statut de travailleur-e à l'ensemble des domestiques. Fortement présent dans des relations d'emploi qui se tissent dans la maison, le langage de la parenté contribue puissamment à diluer la notion de travail. Reliée aussi au caractère trivial de l'occupation, la porosité entre emploi domestique pour le compte d'autrui et tâches non déléguées (travail domestique ou *care* gratuits) continue de mettre en question la participation de ces catégories de travailleur-e-s à la citoyenneté sociale et économique. Elle leur est encore souvent refusée du fait d'une classification binaire dominante qui fige la sphère domestique dans l'ordre des sentiments et du domaine privé, tandis que rationalité et reconnaissance publique restent attachées soit au travail qui est accompli en dehors de la sphère domestique, soit seulement à certains types de domestiques.

8. F. Scrinzi, « Care », in J. Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre, op. cit.*, p. 106-115 ; C. Ibos, « Éthique et politique du *care* : cartographie d'une catégorie critique », *Clio*, n° 49, 2019, p. 181-220.

9. Selon les enjeux contextuels et les objectifs suivis, il apparaît tantôt opportun d'utiliser ces termes au pluriel pour contrer une possible homogénéisation de pratiques fort diverses de mise au travail dans la sphère privée. L'utilisation du singulier peut cependant, quand elle est explicitée comme telle, désigner une condition subalterne globale et servir l'objectif de défendre une cause sans aucun doute commune à la majorité des travailleur-e-s domestiques du monde d'hier et d'aujourd'hui, pour qui la lutte contre l'absence de droits et de dignité reste à l'ordre du jour.

À travers des terrains africains peu arpentés ou carrément inédits dans les recherches sur la domesticité, ce dossier démontre tout d'abord l'intérêt d'en retenir l'acception la plus large possible, avec pour critère minimal l'actualisation d'une « mise au travail¹⁰ ». La sélection des contributions reflète ainsi notre prime intention de prolonger l'exploration de toutes les situations de service domestique, sans évacuer celles aux contours fondus, ni l'épaisseur des contextes historiques desquels elles sont issues. Les articles de Colette Le Petitcorps et de Marco Gardini montrent par exemple bien que les évolutions – ici respectivement à l'île Maurice et à Madagascar – ne sont jamais linéaires et toujours plus complexes qu'un simple passage entre des relations serviles ou des logiques familiales d'autrefois, et des relations aujourd'hui contractuelles de type salarial. De plus, l'emploi domestique en Afrique se trouve encore parfois surdéterminé par le modèle de service domestique « salarié » importé avec la colonisation des Européens, comme en témoigne notamment l'étude de Christine Deslaurier à Bujumbura¹¹. Pénétrant le quotidien des relations entre employeur·e·s et employé·e·s, les auteur·e·s du dossier décryptent aussi comment des rapports hiérarchisés de genre, de classe, de race ou d'âge persistent – même de manière douce – dans les discours, se transcrivent dans les pratiques, s'ancrent dans l'espace et s'incarnent jusque dans les corps¹² – des domestiques mais aussi des patron-ne-s¹³. Dans l'espace de formation de la Butler Academy sud-africaine qui préfigure les maisons huppées où travailleront ces domestiques « de luxe », Alizée Delpierre découvre des mécanismes crûment professionnels de transmission et d'incorporation de savoir-faire et de savoir-être imprégnés de ces formes enchevêtrées de hiérarchisation. À partir de contextes particuliers, les textes rassemblés donnent aussi à voir des changements intervenus dans l'histoire récente des pratiques de domesticité en Afrique, et jusque dans des appareils statistiques nationaux – comme l'analysent Marc Pilon, Valérie Delaunay, Richard Marcoux, Aminata Coulibaly et Binta Dieme.

10. B. Lautier, « Pour une sociologie de l'hétérogénéité du travail », *Revue Tiers Monde*, n° 154, 1998, p. 251-279.

11. Pour une réflexion sur cette continuité entre modalités anciennes et réalités contemporaines du rapport social entre les Européens et leurs « boys », voir M. Le Pape, « Debout les boys », in *Afrique plurielle, Afrique actuelle : hommage à Georges Balandier*, Paris, Karthala, 1986, p. 265-270.

12. A. Gassama, « Corps biologique et social de la travailleuse domestique au Sénégal », *Corps*, n° 16, 2018, p. 305-314.

13. La mise en scène toute récente des *Bonnes* de Jean Genet par Robin Orlyn vient à la fois « troubler » (au sens du *gender trouble* de Judith Butler) et rétablir les repères dominants de genre et de race dans la configuration des rapports entre patron-ne-s et domestiques en Afrique du Sud. La chorégraphe sud-africaine a en effet choisi un casting entièrement masculin, faisant jouer le rôle de « Madame » par un homme blanc, et ceux des deux bonnes par des hommes noirs.

UN CHAMP DE RECHERCHE EN PLEIN ESSOR

Il serait aussi incongru d'envisager la domesticité comme un nouveau champ de recherche, que de ne pas considérer la nouveauté qu'ont introduite une multiplication des études sur ce domaine et une attention médiatique, politique et académique accrue. Cette dynamique s'est également traduite à l'échelle internationale au cours des vingt dernières années et c'est une des intentions de ce dossier que d'y trouver sa place.

Dans la synthèse bibliographique très riche qu'elle a publiée en 2014¹⁴, Raffaella Sarti établit une périodisation qui relie les évolutions du champ depuis cinquante ans à celles de la domesticité en Amérique du Nord, en Europe et dans les anciennes colonies européennes. Longtemps étudiée par les seuls historiens¹⁵, la question du service domestique a progressivement suscité l'intérêt croissant d'autres sciences sociales. En plus des apports des féministes matérialistes mentionnés plus haut, il est utile ici d'évoquer trois éléments de contexte pour comprendre ce mouvement *crescendo* de l'attention de la communauté scientifique pour les domestiques. Tout d'abord, la non-disparition, voire le « retour des domestiques¹⁶ » s'observent quasi partout dans

14. Cette recension très complète propose une revue critique de travaux en histoire et sciences sociales sur les domesticités, publiés en six langues (italien, anglais, français, allemand, espagnol et portugais): R. Sarti, « Historians, Social Scientists, Servants, and Domestic Workers: Fifty Years of Research on Domestic and Care Work », *International Review of Social History*, vol. 59, n° 2, 2014, p. 279-314.

15. R. Sarti remonte aux travaux du XIX^e siècle portant notamment sur des situations dans l'Ancien Régime en France et leurs évolutions après 1789. R. Sarti, « Historians, Social Scientists... », art. cité.

16. Nous faisons ici écho au titre de l'ouvrage récent de C. Carbonnier et N. Morel (*Le retour des domestiques*, Paris, Seuil, 2018) sur la situation actuelle en France. Il est intéressant de relever le caractère récurrent des prédictions sur la disparition de la domesticité comme effet inéluctable de grands bouleversements politiques et/ou économiques porteurs de modernisme. Ainsi, ces prévisions furent-elles par exemple développées en France dans le creuset de la révolution de 1789 (J. Puissant, « Quelques pistes de réflexion comme conclusion », *Sextant*, n° 15-16, 2001, p. 349), en Russie après la révolution de 1917 (R. Spagnolo, « When Private Home Meets Public Workplace: Service, Space and the Urban Domestic in 1920s Russia », in C. Kaier et E. Naiman (dir.), *Everyday Life in Early Soviet Russia: Taking the Revolution Inside*, Bloomington, Indiana University Press, 2006, p. 230-255), aux États-Unis et en Europe après la Seconde Guerre mondiale (L. A. Coser, « Servants: The Obsolescence of an Occupational Role », *Social Forces*, vol. 52, n° 1, 1973, p. 31-40; V. Piette, « La crise et ses remèdes », *Sextant*, n° 15-16, 2001, p. 101-126) ou dans la Tanzanie socialiste des années post-indépendance (J. M. Bujra, *Serving Class: Masculinity and the Feminisation of Domestic Service in Tanzania*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2000). Nulle part l'histoire n'est venue réaliser de telles prévisions, la part des domestiques ayant plutôt eu tendance à augmenter, dans un mouvement général de féminisation, de dévalorisation, voire d'invisibilisation, de l'activité (C. Ibos, « Travail domestique/domesticité », art. cité).

Toutes choses n'étant par ailleurs pas égales, on peut néanmoins faire un parallèle intéressant avec les prédictions totalement erronées des Trente Glorieuses quant à la disparition prévisible du travail des enfants dans les pays du Sud (alors nommés « sous-développés ») grâce aux effets bien-faisants du « développement » adossé au libéralisme économique et politique. Voir B. Schlemmer,

Politiser le travail domestique

le monde contemporain depuis les années 1980, y compris dans des États où semblait prédit comme inévitable le déclin d'une occupation et d'une condition jugées peu compatibles avec la modernité enchâssée dans l'industrialisation, l'urbanisation, la croissance économique et les valeurs démocratiques. Selon les estimations produites par l'Organisation internationale du travail (OIT) depuis 1995, le nombre de domestiques n'a cessé d'augmenter dans le monde entier ; estimé à 67 millions en 2013, il atteint en réalité probablement les cent millions ou même davantage¹⁷, étant donné les nombreuses limites que présentent ces chiffres et leur collecte – des limites que reconnaît d'ailleurs l'OIT et dont Marc Pilon, Valérie Delaunay, Richard Marcoux, Aminata Coulibaly et Binta Dieme livrent une analyse détaillée dans ce dossier. De plus, avec l'expansion des migrations intercontinentales dans le sillage de la mondialisation économique néo-libérale, les années 1990 voient émerger un marché global de la domesticité, dont l'analyse est venue non seulement renouveler profondément le champ de recherche sur le domestique – à la fois dans ses dimensions internationales et locales –, mais encore irradier dans différents domaines d'étude (genre, migrations, famille, travail, droit, éducation, santé, études postcoloniales...).

« Hundreds of articles and books have been (and continue to be) published. New concepts and categories such as transnational motherhood, global care chains, contradictory class mobility, and feminization of survival have been elaborated in order to conceptualize the current features of paid domestic work and its global dimension¹⁸. »

Enfin, malgré le manque de recul et de données nécessaires pour en éprouver précisément les effets, on peut considérer un contexte international nouveau, né en juin 2011 lors de l'adoption par l'OIT du travail de la Convention n° 189 et de la Recommandation n° 201 concernant le travail décent pour les travailleur·e·s domestiques.

« Le "travail des enfants". Étapes et avatars dans la construction d'un objet », in R. Sirota (dir.), *Éléments pour une sociologie de l'enfance*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, p. 173-183.

17. ILO, *Domestic Workers across the World: Global and Regional Statistics and the Extent of Legal Protection*, Genève, International Labour Office, 2013 ; <http://www.ilo.org/global/docs/WCMS_211090/lang--fr/index.htm>, consulté le 17 décembre 2019.

18. R. Sarti, « Historians, Social Scientists... », art. cité, p. 301. Cet extrait, ainsi que l'ensemble du texte de R. Sarti, sont assortis de très nombreuses références bibliographiques, relatives à des publications allant de 1814 à 2014. Sans bien entendu pouvoir atteindre l'exhaustivité, cette revue documentaire regroupe des travaux désormais bien connus et d'autres moins largement diffusés et précieux, notamment pour cette raison ; pour des considérations évidentes d'espace, il est impossible de les reproduire ici et nous renvoyons au texte original : <https://www.cambridge.org/core/services/aop-cambridge-core/content/view/7C2C54CAAEE0ED67FD8071FAE70F8625/S0020859014000169a.pdf/historians_social_scientists_servants_and_domestic_workers_fifty_years_of_research_on_domestic_and_care_work.pdf>, consulté le 17 décembre 2019.

Mis en valeur par Sarti en 2009, le flux croissant de la production scientifique sur les domesticités, au Nord et au Sud, amorcé au milieu des années 1990 ne s'est plus interrompu depuis, suivant même une certaine intensification pendant la décennie qui se clôt avec ce dossier. Rayonne ainsi actuellement à l'échelle mondiale une attention spécialisée sur les services et les travailleur-e-s domestiques, dont témoignent par exemple la fréquence inédite de journées d'études et de colloques thématiques, le nombre de thèses récemment soutenues ou en passe de l'être, la création de nouveaux réseaux et séminaires de recherche (nationaux, internationaux, multidisciplinaires), le financement public de quelques projets d'envergure adossés à la réalisation d'enquêtes spécifiques à diverses échelles, ou encore la multiplication des (appels à) publications¹⁹. Un ensemble de connaissances est aujourd'hui disponible sur les domesticités et les travailleur-e-s domestiques dans diverses sociétés du passé et du présent. Elles forment un riche écheveau de références et d'approches, distinctes ou proches, parfois macro et souvent micro, de sources diversifiées, orales, écrites, qualitatives et quantitatives, souvent délicates à produire ou à obtenir. Ce dossier vient élargir l'état actuel des savoirs sur les conditions et les modalités du service domestique, sur ses modes de régulation (privés, communautaires, étatiques, intermédiaires), sur les formes de résistance, voire de protestation, des domestiques – des plus discrètes aux plus ouvertes –, sur leurs parcours biographiques. Il continue à montrer, à contre-courant d'une homogénéité encore souvent présumée, la diversité et la complexité de situations et de relations qui ne sauraient être réduites à la sphère privée. S'y intéresser de près force à voir comment elles sont au contraire inscrites dans une architecture sociale globale. Cette optique peut apporter un autre éclairage sur la constitution de la citoyenneté et la construction d'un État.

19. Pour ne donner que quelques exemples très récents de cette dynamique en France et au niveau européen: séminaire pluridisciplinaire « Domesticités dans l'espace et dans le temps » animé depuis 2017 à l'EHESS Paris, puis au Centre de sociologie des organisations; colloque international « Enjeux scientifiques et politiques du travail domestique », avril 2018, Paris, Université Paris Nanterre/CNRS; colloque « Domestiques et domesticités dans les pays de langues romanes hier et aujourd'hui », mai 2019, Paris, Université Paris Nanterre/Fondation Gulbenkian Paris; ERC « DomEqual: A Global Approach to Paid Domestic Work and Global Inequalities », <<https://domequal.eu/about/>>, consulté le 17 décembre 2019; ERC « Starting Grant: Domestic Servants in Colonial South Asia », <<https://rework.hu-berlin.de/erc-fr.html>>, consulté le 17 décembre 2019; appel à contributions de la revue *L'Homme et la société*, etc.

INSCRIRE LES DOMESTICITÉS AFRICAINES DANS CETTE DYNAMIQUE DE RENOUVELLEMENT

Ce dossier souhaite contribuer à inscrire les domesticités africaines dans cette dynamique polycentrique. Tandis que la plupart des travaux récents sur les domestiques s'inscrivent dans une approche globalisée de l'économie qui relie cette question à l'essor des migrations féminines Sud-Nord, il porte le regard sur les domesticités en Afrique, d'hier à aujourd'hui. Malgré une composante migratoire forte à l'intérieur du continent ou des pays africains, et des mutations remarquables, les questions qu'elles soulèvent sont restées dans l'ombre de transformations plus spectaculaires vues du Nord, comme celles liées aux migrations internationales. L'attention s'est ainsi dirigée sur le phénomène de la traite des femmes et des enfants²⁰, ou sur des cas extrêmes impliquant une qualification d'esclavage domestique ou moderne²¹. L'un des apports majeurs de l'essor des recherches sur les services domestiques, mais aussi de ce dossier, est d'avoir mis en exergue la production de l'inégalité des rapports sociaux entre les sexes, les classes et les races, mais aussi entre les âges. Envisagée en référence à l'approche intersectionnelle de la domination, cette dernière variable permet notamment d'envisager le service domestique juvénile comme un espace heuristique pour dénaturiser la notion d'enfance²². De ce point de vue, il convient de noter le déplacement du curseur vers une attention généralisée sur la question du travail domestique, relié d'une part à l'institutionnalisation du genre comme catégorie d'analyse ou objet d'étude, mais aussi à l'importance accordée aux questions migratoires. De fait, la question infuse un peu plus qu'auparavant des espaces de recherches qui n'y sont pas directement dédiés, ainsi que divers espaces non académiques d'information et de débat : les médias traditionnels, les réseaux sociaux, les organisations de la société civile, etc. La problématique générale du travail et de l'emploi s'est enrichie de cette attention nouvelle pour la question du

20. N. Moujoud et D. Pourette, « "Traite" de femmes migrantes, domesticité et prostitution. À propos de migrations interne et externe », *Cahiers d'études africaines*, n° 179-180, dossier « Esclavage moderne ou modernité de l'esclavage », 2005, p. 1093-1121.

21. En écho à la contribution de Christine Deslaurier sur la domesticité à Bujumbura, historiquement et toujours majoritairement masculine, l'un des cas récents d'esclavage domestique dénoncé publiquement en France (septembre 2019, voir notamment *Libération*, 10 septembre 2019, <https://www.liberation.fr/france/2019/09/10/1-esclavage-moderne-en-proces-il-avait-les-cles-de-quoi-avait-il-peur_1750376>, consulté le 19 décembre 2019.) concernait un employé domestique exploité et séquestré pendant des années en région parisienne par un couple burundais ; ce cas masculin fut souligné comme étant peu commun dans les statistiques du Comité contre l'esclavage moderne (CCEM).

22. M. Jacquemin, « *Petites bonnes* » d'Abidjan. *Sociologie des filles en service domestique*, Paris, L'Harmattan, 2012.

domestique, au croisement de plusieurs champs de recherche : l'articulation famille/travail, le travail des enfants, le travail subalterne, les travailleur·e·s pauvres. Ces intersections ouvrent des pistes sur les transformations du salariat, autour par exemple de la question ouvrière²³. Ainsi la littérature scientifique sur le travail tend-elle à accorder, plus qu'auparavant, une place à celui qui s'exerce dans la sphère privée.

Cette tendance est restée plutôt timide dans la littérature sur le travail en Afrique²⁴, malgré le fait que la domesticité s'y repère de longue date sous des formes variées. La notion de *continuum* permet de rendre compte de cette très grande diversité comme invariant, polarisant d'un côté des formes brutales d'exploitation et des violences extrêmes – verbales, physiques, sexuelles –, et de l'autre des relations de type contractuel où harmonie et bien-être peuvent trouver à s'exprimer. Décrit en détail par Marco Gardini, présent en filigrane dans les autres contributions du dossier et plus largement dans de nombreuses publications sur le thème, ce *continuum* agrège toutes les disparités relevées dans les conditions de vie et de travail des domestiques et leurs rapports avec l'employeur·e : types de tâches, niveau et fréquence de rémunération, horaires, repos, congés, nourriture, traitement verbal et physique, logement, primes ou cadeaux éventuels, soins en cas de maladie, transmission de savoir-faire, etc. On relève des variations selon le statut de l'emploi domestique ; elles peuvent tout autant être reliées à des éléments structurels qu'à des caractéristiques individuelles ou familiales de l'employeur·e, de l'employé·e et de leur entourage respectif (âge, niveau d'instruction, profession et catégorie sociale, religion, situation matrimoniale, etc.), à la qualité de la relation interpersonnelle et à des facteurs idiosyncrasiques (degré de patience, de gentillesse, de perversité), etc. Fort utile face à l'hétérogénéité des conditions de la domesticité, la notion de *continuum* n'en clarifie pas pour autant (sauf peut-être à ses deux pôles extrêmes) des critères objectifs pour définir des catégories enveloppant des pratiques et des comportements homogènes. Ce dossier offre une compilation inédite permettant de saisir la manière dont s'est formé et transformé un marché du service domestique dans des sociétés gagnées par la « modernité » économique. Dans ce registre, des formes nouvelles de régulations peuvent

23. En France, voir notamment M. Béal, *La domesticité dans la région lyonnaise et stéphanoise : vers la constitution d'un prolétariat de service (1848-1940)*, Thèse de doctorat, Florence, Institut universitaire européen, 2016.

24. La tendance est certes timide mais cependant engagée : un chapitre « Domestic Work », rédigé par D. Bryceson, est présent dans la somme récemment publiée à l'occasion des 100 ans de l'OIT : S. Belluci et A. Eckert (dir.), *General Labour History of Africa: Workers, Employers and Governments, 20th-21st Centuries*, Suffolk, Boydell and Brewer, 2019, p. 301-332. Sa place dans l'économie générale de l'ouvrage continue cependant à poser question.

relayer ou coexister avec des relations hiérarchisées perçues ou vécues comme traditionnelles, voire naturelles : le référent à l'esclavage en reste un élément essentiel, comme le soulignent plusieurs des contributions de ce volume. Entre porosité des situations, multiplication et multiplicité des acteurs et actrices, pluralité des dynamiques, un des premiers enjeux de la recherche sur les domesticités est bien de réussir à les approcher.

COMPTER, DÉCRIRE ET RECONNAÎTRE LES DOMESTICITÉS EN AFRIQUE

Ce dossier aborde un terrain aussi gigantesque qu'inexploré, et éminemment politique pour les visibilité et les invisibilité qu'il produit : la mesure quantitative de la domesticité en Afrique. À partir d'un inventaire critique des grandes enquêtes disponibles sur le continent, puis d'une comparaison chiffrée resserrée sur Dakar et Bamako, Marc Pilon, Valérie Delaunay, Richard Marcoux, Aminata Coulibaly et Binta Dieme présentent modestement leur analyse sous forme d'essai, tant la tâche qu'il reste à accomplir est ample et ardue pour affiner les catégories et fabriquer à l'avenir des données approchant au plus près les réalités sociales plurielles que recouvrent les domesticités africaines.

Les instruments permettant d'évaluer le nombre de travailleur·e·s domestiques, et surtout de saisir la diversité des situations sont pour l'instant imparfaits et incitent à élaborer de nouvelles enquêtes, avec des méthodologies affinées. Si la Convention 189 de l'OIT propose une définition internationale des travailleur·e·s domestiques, elle reste néanmoins insuffisante pour capter la pluralité des formes de domesticité et appréhender l'ampleur véritable du phénomène en Afrique. En 2010, l'OIT estimait à 5,2 millions le nombre de travailleur·e·s domestiques en Afrique²⁵. Mais les données ne concernaient que vingt pays et la collecte y fut faible²⁶. Le réseau IDAY²⁷ a quant à lui lancé récemment des enquêtes dans cinq pays (Rwanda, Ouganda, Kenya, République démocratique du Congo et Burundi), qui estiment à un total de 8,5 millions le nombre de domestiques pour ces seuls États en 2016. La mise en regard de ces deux données rend criante la sous-estimation du nombre de travailleur·e·s domestiques sur le continent africain. Cette difficile quantification s'explique en grande partie par la fluidité de la définition même

25. OIT, *An Overview of Domestic Work in Africa, Briefing Note n°1*, Genève, ILO, 2013.

26. D. Bryceson, « Domestic Work », art. cité.

27. Réseau international réunissant 600 associations africaines qui œuvrent principalement dans le domaine de l'éducation. Dans cette perspective, ce réseau possède un volet destiné aux travailleur·e·s domestiques : < <http://iday.org/> >.

du travail domestique, déjà évoquée précédemment. En effet, parce qu'il s'exerce dans un cadre privé, le travail domestique a pour spécificité d'être le plus souvent perçu comme improductif et d'échapper aux systèmes de comptabilité économique, ainsi qu'à la régulation de l'État. Reconsidérer cette activité comme un travail permet d'y introduire la question du politique : tout effort de quantification est en effet « technique de gouvernement », chargée d'un imaginaire politique²⁸.

Marc Pilon et ses collègues proposent dans ce dossier une évaluation de la présence des domestiques dans les ménages africains, à partir des recensements de population. Que donnent à voir ces derniers ? D'une part, l'apparition de la variable « domestique » dans les recensements est relativement récente et encore rare – seuls huit pays africains l'ont intégrée à leurs questionnaires –, à l'exception du Togo où elle est présente dès le recensement de 1958-1959. Dans son article, Christine Deslaurier souligne à l'inverse qu'il a fallu attendre le recensement de 2008 au Burundi pour cela. L'explication de ces différences reste à produire : pourquoi certains pays ont-ils ajouté cette catégorie de dénombrement dans leurs enquêtes dès la fin des années 1950 quand, pour d'autres, cette volonté n'est apparue qu'à la fin des années 2000 ? Pourquoi cette catégorie a-t-elle été mobilisée un moment avant de disparaître ? C'est à une enquête minutieuse sur les conditions de construction des recensements qu'il faudrait se livrer pour apporter des éléments de contextualisation éclairants : s'intéresser aux processus qui ont conduit à la prise en compte ou non de la modalité « domestique » et aux conditions d'élaboration des données sont deux pistes²⁹ qu'il reste à explorer. Alors même que les grandes enquêtes chiffrées qui permettent de caractériser le profil socio-démographique des domestiques (et parfois des employeur-e-s) sont très utiles pour mettre en lumière les inégalités qui se jouent en termes de sexe, d'âge, de classe, et parfois d'ethnie ou de race dans les pratiques de domesticité, il est aussi permis de penser que la fabrication même des catégories statistiques ne parvient pas à neutraliser pleinement les effets de domination qu'elle peut mettre au jour, même s'ils agissent de manière subtile et probablement impossible à établir.

Dans cette optique, au-delà de la valeur des chiffres, il nous semble primordial de prendre au sérieux la place qui est réservée aux travailleur-e-s domestiques dans les recensements car elle constitue à la fois un lieu et un outil de renégociation politique pour ces dernier-e-s. Or, c'est à la rubrique

28. Pour une synthèse sur ces questions, nous renvoyons à B. Samuel, « Planifier en Afrique », *Politique africaine*, n° 145, 2017, p. 5-26.

29. *Ibid.*

concernant le lien de parenté avec le chef de ménage que la catégorie « domestique » se trouve. Plusieurs remarques s'imposent. Tout d'abord, seul-e-s les travailleur-e-s domestiques résident-e-s peuvent ainsi être recensé-e-s. Cette distinction importante – entre domestiques résident-e-s et non résident-e-s (dont certain-e-s travaillent à temps partiel chez plusieurs employeur-e-s) – se rencontre dans tous les contextes, comme en attestent plus ou moins directement les cinq articles de ce dossier. Si elle est au cœur des grandes enquêtes quantitatives que les démographes utilisent, elle se révèle aussi centrale dans les éventuelles possibilités de résistance ou de mobilisation des travailleur-e-s. Une autre conséquence est peut-être de masquer le travail des garçons et des hommes, qui seraient moins souvent employés « à demeure » que les filles et les femmes. Présente en de nombreux contextes, la figure de la jeune fille d'origine rurale gagnant la ville pour y préparer son trousseau de mariage contribue cependant à nourrir une vision stéréotypée de ce type de travail. Les expertises et les programmes encouragés par l'OIT et les ONG ciblent d'ailleurs essentiellement les filles et le travail des enfants. D'autre part, le fait d'associer lien de parenté et travail domestique contribue indéniablement à continuer d'inscrire cette activité du côté de logiques familiales plus que contractuelles. Cela permet aussi de « cacher » des domestiques derrière un lien familial, peut-être justement les plus jeunes. Comme le soulignent Marc Pilon et ses co-auteur-e-s, le sous-enregistrement est vraisemblablement renforcé par une sensibilisation croissante contre le travail infantile et parce qu'un certain nombre de travailleur-e-s domestiques sont en réalité apparenté-e-s au chef de ménage.

Les chercheur-e-s – et l'ensemble de la société – se heurtent aussi à des difficultés de vocabulaire. En effet, la diversité des conditions n'est pas prise en compte par la terminologie ordinaire francophone (et anglophone), ce qui constitue un défi central, tout comme elle l'est pour les descendants d'esclaves et leurs possibilités de mobilisation³⁰. Les tableaux de recensement font état d'une multiplicité d'appellations : *househelp* / domestique / personnel de maison / *domestic worker* / *domestic employee* / *maid* / *nanny*, etc. L'usage d'un vocabulaire spécifique pour signaler la spécialisation des tâches (*maid*, *nanny*, nourrice par exemple) et le choix d'utiliser le vocable « employés » ou « travailleurs » ne sont pas anodins. Ils suggèrent une relation plus ou moins forte de subordination, une inscription plus ou moins engagée dans le salariat, la reconnaissance plus ou moins affirmée d'un statut. Les termes vernaculaires, évacués des catégories officielles de recensement, demeurent eux aussi à étudier et peuvent

30. L. Pelckmans et C. Hardung, « La question de l'esclavage : politisation et mobilisations », *Politique africaine*, n° 140, 2015, p. 5-22.

s'articuler au souvenir de l'esclavage, comme le mettent en avant Marco Gardini ou Christine Deslaurier. Le lexique lié au travail domestique relève en outre bien souvent d'un registre négatif et stigmatisant. Les tentatives de remplacement des termes les plus péjoratifs vont de pair avec la volonté de politiser et/ou de professionnaliser la condition de domestique. Un usage intéressant du vocabulaire est ainsi fait dans la Butler Academy étudiée par Alizée Delpierre. Pour gommer toute connotation négative attachée au travail et au statut de domestique, ce sont les termes «*butler*», «*high end service*» et «*hospitality industry*» qui sont mis en avant sur le site Internet de l'école. Ce changement de vocabulaire et cette co-existence de termes techniques ou plus vernaculaires témoignent aussi des volontés de régulation et de contrôle des domestiques.

RÉGULER : PASSER D'UNE CONDITION DE DOMESTIQUE À UN STATUT DE TRAVAILLEUR·E ?

La Convention 189 de l'OIT constitue une étape importante dans le processus visant à une reconnaissance économique et politique des domestiques, et peut s'avérer être un levier pour une mobilisation collective. Ainsi, s'intéressant à l'implication des femmes domestiques dans la négociation de cette convention, Helen Schwenken rappelle que «la condition *sine qua non* à la mobilisation est la visibilité de ces femmes en tant que "travailleuses" – et non en tant que "bonnes" ou "servantes" – ainsi que la reconnaissance du ménage privé comme lieu de travail³¹». Tandis qu'elle ne saurait prendre en compte les contextes particuliers à chaque pays, la convention «crée» cependant les travailleur·e-s domestiques et ce faisant, leur permet de se revendiquer comme tel·le·s. Les effets de cette dernière ne sont pas forcément mesurables, mais les campagnes menées par le réseau IDAY ont eu de réels effets politiques, comme par exemple l'adoption d'un salaire minimum au Kenya ou la création d'un syndicat au Rwanda³². Analyser la place des domestiques eux-mêmes dans cette co-construction est une perspective de recherche que nous encourageons à poursuivre.

Les États constituent un autre acteur possible pour la régulation du statut des domestiques. La formalisation plus ou moins grande du service

31. H. Schwenken, «Mobilisation des travailleuses domestiques migrantes: de la cuisine à l'Organisation internationale du travail», *Cahiers du Genre*, n° 51, 2011, p. 113-133.

32. IDAY fait la liste sur son site Internet de toutes les mesures qu'il présente comme le résultat de ses actions: <<https://iday.org/education-et-protection-travailleurs-domestiques/>>.

Politiser le travail domestique

domestique, en lien avec l'encadrement progressif du travail par les États et la mise en place de systèmes de protection sociale, est un processus à l'œuvre dans la plupart des pays africains, mais ses mécanismes et ses évolutions restent peu étudiés. Christine Deslaurier évoque ainsi la création d'un livret pour les travailleurs domestiques afin de contrôler leurs mouvements à partir des années 1920 ; Marco Gardini signale l'existence d'un salaire minimum à Madagascar, tout comme Colette Le Petitcorps à l'île Maurice. Cette dernière rapporte en outre que les travailleuses domestiques sur la côte mauricienne sont déclarées lorsqu'elles travaillent directement pour leurs employeur·e·s mais pas lorsque leurs services s'apparentent à un travail dans le domaine hôtelier et qu'elles sont au service de locataires utilisant Airbnb. Néanmoins, le travail domestique échappe en grande partie à la législation³³, tout comme il a été largement écarté de l'historiographie du travail en Afrique. Il reste en effet, pour des questions de sources³⁴, difficile à saisir dans un temps long, qui va au-delà des années 1950. Karen Tranberg Hansen invite ainsi, dans la postface de ce dossier, à diversifier les sources et les angles.

La régulation par l'État peut aussi s'incarner à travers des encouragements à la formation professionnelle des travailleur·e·s domestiques, procurant une reconnaissance de compétences et non de simples qualités personnelles pour ce travail. Ainsi, selon Alizée Delpierre, une politique étatique de soutien au travail domestique chez autrui a été mise en place par les autorités publiques sud-africaines, ce qui a conduit à l'émergence de nouveaux acteurs sur le marché du travail domestique : centres de formation³⁵ et agences de placement, vers l'international pour Madagascar par exemple (Marco Gardini) ou locales

33. À Abidjan par exemple, 3533 travailleuses domestiques ont été déclarées à la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS) en 2018, soit une part infime de leur nombre total, estimé à plusieurs centaines de milliers. Malgré le plaidoyer de plusieurs associations, le gouvernement ivoirien reporte depuis plusieurs années la ratification de la Convention 189 de l'OIT et la rédaction d'un projet de loi. Voir Y. Ciyow, « Le gouvernement ivoirien veut s'attaquer aux abus du travail domestique » [en ligne], *Le Monde*, 16 octobre 2019, <https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/10/16/le-gouvernement-ivoirien-veut-s-attaquer-aux-abus-du-travail-domestique_6015771_3212.html>, consulté le 17 décembre 2019.

34. Subalternes, les travailleur·e·s domestiques sont extrêmement difficiles à saisir dans les sources historiques dans la perspective d'écrire une véritable histoire sociale, politique et économique de ces dernier·e·s. Pour un point sur un temps long et sur le contexte colonial, on peut se référer à V. K. Haskins et C. Lowrie (dir.), *Colonization and Domestic Service: Historical and Contemporary Perspectives*, Londres, Routledge, 2015 ; D. Hoerder, E. van Nederveen Meerkerk et S. Neunsinger (dir.), *Towards a Global History of Domestic and Caregiving Workers*, Leiden/Boston, Brill, 2015 ; ou encore à V. Tisseau, « À l'ombre des familles, les nénènes à Madagascar aux XIX^e et XX^e siècles », *Clio*, n° 49, p. 153-165.

35. C. Le Petitcorps, « Formé.e.s à servir. Discipline et indiscipline des corps dans les formations de *housekeeping* à l'île Maurice », Journée d'études « Les logiques corporelles des sociétés et des pouvoirs en Afrique et dans l'océan Indien (XIX^e-XXI^e siècles). État des lieux, perspectives », Paris, Université Paris Diderot/Cessma, 1^{er} décembre 2017.

(Colette Le Petitcorps). Au regard de la majorité des contextes, la situation décrite par Alizée Delpierre fait figure d'exception en raison du public visé, mais on peut remarquer que ces initiatives ont comme point commun de faire évoluer la vision du travail domestique. En effet, c'est désormais un travail qui s'apprend – autour d'une relation qui se veut de service et non plus de subordination –, avec des compétences – et non plus seulement des qualités morales – qui peuvent être valorisées.

À ces acteurs internationaux, nationaux, publics ou privés, s'ajoutent des logiques locales inscrites dans des dynamiques sociales, économiques et culturelles propres à chaque contexte. En particulier, une spécificité partagée par de nombreuses sociétés du continent africain se révèle déterminante : l'existence – passée ou encore actuelle – du statut (de descendant) d'esclave³⁶, mais aussi de pratiques de circulation (« confiage ») des enfants³⁷, qui maintiennent les individus dans des situations de dépendance, voire de servitude. Le travail domestique est en effet souvent réalisé par des personnes exposées à diverses formes de vulnérabilité. Ainsi, « l'ombre portée de l'esclavage³⁸ » plane-t-elle sur les situations de domesticités. Christine Deslaurier rapproche par exemple la figure du *boy* de celle du *mushumba* (serviteur) de l'époque royale (domesticité honorifique), mais surtout de celle d'*umushumba* qui se mettait au service d'un *shebuja* (patron/maître) en échange de nourriture. Malgré l'abolition de l'esclavage, le statut social d'esclave ou de descendant d'esclave continue à perdurer dans de nombreuses sociétés. Marco Gardini et Colette Le Petitcorps le mettent au centre même de leurs analyses mais en le détournant. Outre le référent à la catégorie d'*andevo* (esclave), Marco Gardini évoque ainsi la mobilisation de l'expression « nouvelle traite d'esclaves » par les journalistes malgaches désignant des migrations de femmes vers les pays du Golfe persique pour occuper des emplois de domestiques. Certaines y ont subi des mauvais traitements, attirant l'attention de la population et des autorités du pays. Or, l'analyse de Marco Gardini est originale parce qu'elle met en avant l'utilisation par les employeur-e-s de cette crainte pour légitimer le traitement et les conditions de travail qu'elles et ils imposent aux personnes à leur service, tandis que les femmes employées en font un instrument d'émancipation. Colette Le Petitcorps déconstruit quant à elle la référence à l'esclavage comme

36. Sur ce point, le présent dossier peut être envisagé comme un prolongement du dossier n° 140 de *Politique africaine* (« Post-esclavage et mobilisations »), dont aucun texte n'abordait en particulier la question de la domesticité.

37. M. Jacquemin, « "Petites nièces" et petites bonnes : le travail des fillettes en milieu urbain de Côte-d'Ivoire », *Journal des africanistes*, vol. 70, n° 1-2, 2000, p. 105-122.

38. Sur ce sujet, consulter par exemple L. Pelckmans et C. Hardung (dir.), « Post-esclavage et mobilisations », *Politique africaine*, n° 140, 2015 ; R. Botte (dir.), « L'ombre portée de l'esclavage. Avatars contemporains de l'oppression sociale », *Journal des africanistes*, vol. 70, n° 1-2, 2000.